

*Gares ferroviaires patrimoniales—Loi*

Je serai bref, car je sais que certains de mes collègues veulent donner leur appui à cette mesure, en particulier le député de Sarnia—Lambton (M. James). Il veut nous dire jusqu'à quel point ce projet de loi est important.

En terminant, je félicite le député de Bow River d'avoir pris cette belle initiative. Je tiens à lui dire que, cette semaine, je vais communiquer avec mes électeurs et leur annoncer que la Chambre a été saisie du projet de loi. Je leur enverrai des copies du projet de loi, car je sais qu'ils vont être heureux d'en prendre connaissance et de constater que la Chambre a commencé l'étude de cette importante mesure. J'espère que tous les députés vont l'appuyer.

**M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnement et Services):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Bow River (M. Taylor) d'avoir présenté le projet de loi C-205, visant à protéger les gares ferroviaires patrimoniales. Ces gares jouent un rôle très important dans la vie et dans la mémoire des Canadiens et elles représentent un aspect important de l'histoire du Canada. Le député de Bow River nous rend un grand service à tous en nous rappelant que ces gares ferroviaires patrimoniales sont extrêmement importantes et qu'il faut prendre certaines mesures pour les protéger, car beaucoup sont gravement menacées.

Comme la plupart d'entre nous le savent, beaucoup trop de gares ferroviaires patrimoniales sont déjà tombées sous les coups des démolisseurs ou des bulldozers. Bien souvent, elles ont été démolies sans le moindre avertissement ou, ce qui ne vaut pas mieux, après un avertissement tellement court qu'il était quasiment impossible d'organiser une opération de sauvetage. Il semble que le fait de ne pas disposer d'assez de temps pour organiser une campagne communautaire pour sauver un édifice qui aurait pu l'être accentue davantage l'aspect tragique d'une telle situation.

Les Canadiens ont déjà perdu beaucoup trop de gares ferroviaires patrimoniales. Elles ont peut-être été construites avec des fonds publics ou avec l'argent des sociétés de chemins de fer. De toute façon, il est incontestable qu'elles font partie de notre patrimoine et qu'elles appartiennent effectivement à tous les Canadiens. Lorsqu'une gare patrimoniale disparaît dans l'ouest de Toronto ou dans des villes de la vallée de l'Outaouais comme Pembroke et Arnprior, villes qui ont perdu leur chère gare, bien souvent sans avertissement ou presque, cette perte est ressentie par tous les Canadiens qui ont un certain sens de l'histoire.

Malgré la longue liste de gares irremplaçables qui ont disparu à tout jamais, on a toutefois le droit d'être optimiste au sujet de la préservation d'édifices historiques en général. Nous commençons déjà à voir les résultats alors que l'on prend des mesures plus efficaces pour préserver le patrimoine architectural du Canada dans son ensemble. Sous le gouvernement actuel, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) a instauré un programme national à frais partagés visant à faciliter

la restauration des échantillons importants de notre patrimoine architectural. Dans le cadre de ce programme, le ministre de l'Environnement peut participer, jusqu'à concurrence d'un million de dollars, à la moitié des frais approuvés d'un projet visant à préserver un lieu ou un bâtiment admissible.

Ce programme cofinancé vient d'être annoncé. Toutefois, cinq accords de partage des frais ont déjà été signés. Il s'agit, entre autres, de la restauration de la maison de George Brown, à Toronto, et de la préservation du célèbre marché de la ville de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. On envisage de cofinancer ainsi la préservation ou la restauration de quelque 15 autres lieux historiques nationaux d'un océan à l'autre.

Je voudrais parler pendant un moment de l'importance que revêt pour une localité la préservation de sa vieille gare. Par exemple, la gare de Sarnia, en Ontario, est un bâtiment historique. Après avoir été priée de le faire, VIA a entrepris de la restaurer de fond en comble. VIA a préféré la restauration à la construction après démolition, même si cette dernière solution lui aurait coûté probablement moins cher.

On a redonné vie au bâtiment. On a ravivé sa maçonnerie de briques en la décapant des affreuses couches de peinture dont on l'avait revêtue au fil des ans. Au nom de la sécurité, VIA a restauré les murs et les fondations du bâtiment, ce à quoi elle a consacré le budget estimatif de la restauration de la gare tout entière. Notre localité tire une juste fierté de sa gare. On est en train de la paysager et d'aménager les places de stationnement nécessaires. Elle a un attrait touristique pour les Américains qui traversent la frontière pour prendre le train à destination d'autres localités de l'Ontario et du reste du Canada.

J'ai eu tort de ne pas parler de la gare de Sarnia tout à l'heure. Je sais qu'elle présente un intérêt pour mon collègue de Bow River. J'espère qu'il pourra venir en visite à Sarnia à un moment ou à un autre. Peut-être pourrait-il prendre le train d'Ottawa pour bien voir de quoi il s'agit. Il pourrait même prendre un train de nuit et dormir en chemin. Il viendrait ensuite me rendre visite et nous pourrions visiter les lieux ensemble.

Le programme à frais partagés organisé sous les auspices du ministre de l'Environnement, dont j'ai parlé tout à l'heure, est administré par la Direction générale des parcs et des lieux historiques nationaux d'Environnement Canada. C'est la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui recommande les sites pouvant faire l'objet de programmes à frais partagés.

Il y a d'autres signes encourageants dans le domaine particulier des gares ferroviaires patrimoniales. Quelque 24 d'entre elles ont déjà été officiellement désignées comme lieux historiques par la Commission. Il n'y a pas de doute que d'autres le seront à l'avenir. Une telle désignation, sans soumettre les propriétaires à une obligation autre que la conservation de leurs immeubles, permet de faire comprendre à la population l'importance de ces gares pour le Canada.